

Rapport d'activité



2018



SOMMAIRE

PAGE | 5

EN BREF : 2018

PAGE | 7

LE SPPPI PACA

PAGE | 8

LES MEMBRES DU SPPPI

PAGE | 10

LES CHIFFRES CLÉS

PAGE | 11

LES TEMPS FORT

PAGE | 13

NOS AXES DE TRAVAIL

RISQUES MAJEURS

PAGE | 21

NOS AXES DE TRAVAIL

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

PAGE | 26

NOS AXES DE TRAVAIL

SITES, SOLS & MATÉRIAUX

PAGE | 28

COMMUNICATION

PAGE | 32

FINANCEMENT

PAGE | 33

PROGRAMME 2019

PAGE | 35

PARTENAIRES 2018

EN BREF

2018, LIEU D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

RISQUES MAJEURS

Post-PPRT

Le sujet PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) a été identifié depuis 2011, comme un sujet critique en région PACA par les membres du conseil d'orientation du SPPPI. Le SPPPI a proposé, en partenariat avec la DREAL PACA et la DDTM 13, un séminaire pour faire le point sur les avancées des PPRT en PACA, les mesures alternatives et l'interface PPI/PPRT ainsi que préciser quelques enjeux pour la population. 45 personnes étaient présentes.

Projet SUP/CANA

Les canalisations de Transports de Matières Dangereuses font l'objet d'une nouvelle réglementation avec comme axe majeur la maîtrise de l'urbanisation. Un cycle de séminaire a été mis en place pour accompagner les collectivités dans cette réforme. Deux séminaires-débats ont eu lieu en 2018 sur les servitudes d'utilités publiques à proximité des canalisations de transport de fluides dangereux : dans le Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône totalisant 114 participants.

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Comment améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

L'ARS et le SPPPI PACA ont poursuivi leur partenariat à destination des établissements sanitaires et médico-sociaux en créant un lieu d'échange sur le développement durable. Ce séminaire était dédié à la performance énergétique des bâtiments tertiaires et aux applications concrètes dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. 72 personnes étaient présentes.

Pollution de l'air : effets cocktails

Depuis quelques années, un champ de recherche entièrement nouveau est né avec l'effet des mélanges/cocktails. Dans l'air ambiant comme en santé au travail, les connaissances sont encore parcelaires. Il s'agissait dans ce séminaire, en partenariat avec la région PACA, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, d'apporter des éléments de réflexion sur ces questions. 73 personnes étaient présentes.

Santé au travail

Depuis deux ans, le SPPPI PACA en partenariat avec la DIRECCTE organise un séminaire de réflexion sur la santé et la sécurité au travail. Un séminaire sur les évolutions législatives en matière de représentation du personnel sur le champ de la santé au travail a été organisé. 23 personnes étaient présentes.

Enviro'Fos/Gardanne

Ce projet s'inscrit dans la suite du projet Enviro'Fos. Enviro'Fos/Gardanne est une plateforme internet dont l'objectif est de mettre à disposition les études liées à l'environnement sur le territoire de Fos-sur-Mer et depuis 2018, sur Gardanne. Elle concerne les thématiques : Air, Eau, Sol, Biodiversité, Santé des populations, Sociologie. Elle a été élargie en 2018 au bruit.

SITES ET SOLS POLLUÉS

Quelles évolutions et difficultés rencontrées en pratique ?

Pour faire suite à la révision de méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués parue en avril 2017, il s'agissait lors de ce séminaire de faire un point sur son application. Cette demi-journée s'appuyait, entre autres, sur le retour d'expériences des participants. Le fruit de ces échanges a pour but d'enrichir une réflexion nationale portant sur ces récentes évolutions et leurs mises en pratique. 104 personnes étaient présentes.

LE SPPPI PACA

14 FEVRIER 1972

**CRÉATION DU
SPPPI FOS BERRE**

1ER SPPPI DE FRANCE

JUIN 2010

**ARRÊTÉ PREFECTORAL
CRÉATION DU «NOUVEAU» SPPPI PACA**

**UNE TRANSFORMATION
EN PROFONDEUR**

DÉCEMBRE 2012

**CRÉATION
DE L'ASSOCIATION**

**UNE GOUVERNANCE
COLLÉGIALE ET INDÉPENDANTE**

La concertation au service des questions d'environnement industriel

Le SPPPI PACA est le seul outil de dialogue et de concertation pour la prévention des pollutions, des risques industriels et de leurs impacts sur l'environnement et la santé. Créé, il y a 40 ans, sur le territoire fortement industrialisé de Fos-sur-Mer, son expérience profite aujourd'hui à toute la région PACA.

Grâce à son fonctionnement collégial, tous les acteurs (Associations, Collectivités, État & établissement publics, Industries et Salariés) contribuent à mutualiser les savoirs et identifier les attentes ainsi que les pistes de solutions.

Des missions répondant aux besoins locaux...

Le SPPPI PACA a pour objectif de traiter des questions d'environnement industriel, c'est-à-dire de toutes les activités générées par l'industrie pouvant être facteurs de risques et de nuisances pour les hommes, les biens et les milieux naturels, qu'il s'agisse de risques à court, moyen ou long terme.

Le SPPPI PACA a pour vocation de constituer un cadre d'échanges et de contribuer à la concertation locale entre les différents acteurs, à travers deux principaux types d'actions :

- la réalisation d'études et la mise en place d'actions concrètes destinées à répondre aux préoccupations locales particulières qui ne sont pas prises en compte par les dispositifs réglementaires existants, ou qui permettent d'en améliorer son efficacité.
- le partage d'informations, la diffusion de connaissances et le partage des bonnes pratiques dans les domaines sur lesquels ils portent sa réflexion.

Il favorise l'émergence d'objectifs et une culture partagée de la sécurité et du développement durable entre les acteurs, en respectant la diversité des représentations et des avis.

Il facilite l'accès des citoyens (individus, associations), collectivités et représentants des administrations responsables d'entreprises et salariés aux connaissances techniques et scientifiques qui fondent ses réflexions et décisions.

...appréhendés dans leur globalité

Les SPPPI PACA contribuent au décroisement. Ils s'intéressent à l'ensemble des problèmes d'un territoire et pas uniquement aux rejets polluants et aux phénomènes dangereux, mais aussi aux effets sur les enjeux humains, économiques, écologiques. Les problématiques sont appréhendées dans leur globalité, gage de l'efficacité et de l'action.



LES MEMBRES DU SPPPI

Les membres des différentes instances de gouvernance du SPPPI PACA ont été élus lors de l'Assemblée Plénière, le 31 juin 2015.

Au 31 mai 2018, les membres des différentes instances étaient les suivants :

LE BUREAU PERMANENT	ASSOCIATIONS Richard DEBOOM ARPIL René Tassy Eco Relais	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Dominique TAGUELMINT Adjointe au Maire Commune de Vitrolles
ÉTAT Stéphane CALPENA Chef de service DREAL PACA	INDUSTRIELS Marc BAYARD Délégué Général UIC Méditerranée Flore OSTAPOFF Responsable HSE Géostock	SALARIÉS Jean-Philippe MURRU Représentant coopération CGT- CHSCT Golfe de Fos et Comité régional CGT PACA Xavier TROLLET Secrétaire CHSCT, CGT LyondellBasell
LE CONSEIL D'ORIENTATION	ASSOCIATIONS Alain AUBAUD FNE 84 Marc GUERIN Fare Sud Daniel MOUTET ADPLGF	COLLECTIVITÉS TERRITORIALES Marie-Claude DHÔ FIANDINO Métropole Aix-Marseille Provence Marion JOLIVET Mairie de Fos-sur-Mer Yvan VESPERINI Mairie de Rognac
ETAT Muriel ANDRIEU-SEMEL ARS PACA Magali DEVEZE GPMM Bernard VIGNE ADEME	INDUSTRIELS Béatrice BERBIEC Sarp Industrie/Solamat Merex Norbert LOPEZ Ineos Philippe GOY LyondellBasell Berre	SALARIÉS Stéphane AMIEHL CGT/CHSCT Jacques ARMANI UD 13 FO Jean-Jacques BLANC UD 13 FO



APPUI : LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Ali DOUAI

Maître de conférences Institut Supérieur d'Économie et de Management (ISEM)

Socio-économie de l'environnement et du développement durable

Valérie GODFRIN
SANSEVERINO
Maître de conférences
CRC-Mines Paristech

Droit et risques

Yves Noack
Directeur de recherche
Cerege

Pollution de l'air, géochimie, minéralogie

Christelle GRAMAGLIA

Maître de conférences
Cemagref

Sociologie et sciences politiques

Marie-Laure LAMBERT

Maître de conférences
UPCAM CEJU

Droit de la protection de l'environnement

Le SPPPI PACA s'est doté d'une association de gestion indépendante : le GES-SPPPI.

La création de cette association a permis de respecter une exigence forte de la charte du SPPPI PACA, à savoir une complète indépendance dans sa gestion, en le dotant d'une structure juridique propre. En corollaire, la création de cette association améliore la lisibilité des objectifs du SPPPI ainsi que sa communication, tant pour ses adhérents que pour ses financeurs.

Le périmètre de cette association support est la gestion, l'organisation et le fonctionnement du SPPPI sur la base des orientations et des décisions arrêtées par le bureau et le conseil d'orientation du SPPPI PACA. Elle n'est donc qu'un outil au service du SPPPI. Cette association est volontairement sans présidence et collégiale à l'image du SPPPI.

LE GES-SPPPI

Marc BAYARD

Délégué Général
UIC Méditerranée

Trésorier

Jean-Philippe MURRU

Représentant coopération CGT-CHSCT Golfe de Fos et du Comité régional CGT PACA

Secrétaire

Dominique TAGUELMINT

Adjointe au Maire
Commune de Vitrolles

Trésorière adjointe

Stéphane HADJIDIMITRIOS

CGT-CHSCT LyondelBasell

Secrétaire adjoint

Richard DEBOOM

Représentant ARPIL

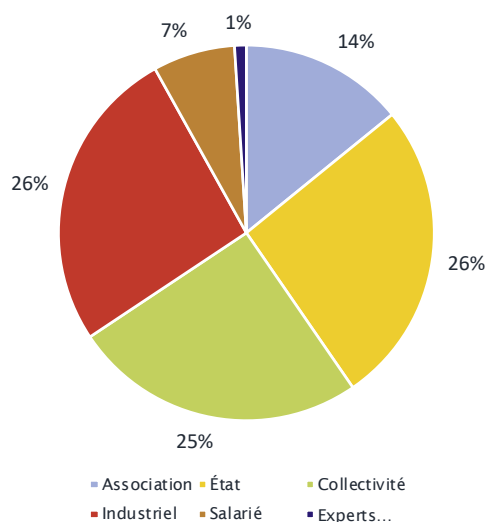
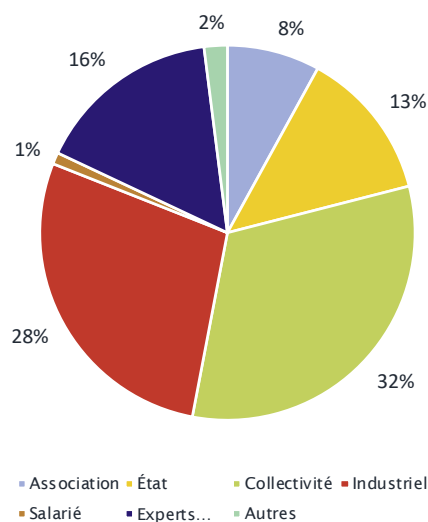
Secrétaire adjoint

LES CHIFFRES-CLÉS



Le SPPPI PACA constitue un réseau de 2950 acteurs comprenant des représentants des associations, des collectivités, des services de l'État et des établissements publics, des industriels et des activités économiques et des représentants des salariés. Tous ces acteurs s'investissent, travaillent, agissent pour l'environnement, le risque et l'industrie en région PACA.

Répartition des collèges du réseau SPPPI PACA (au 31/12/18)



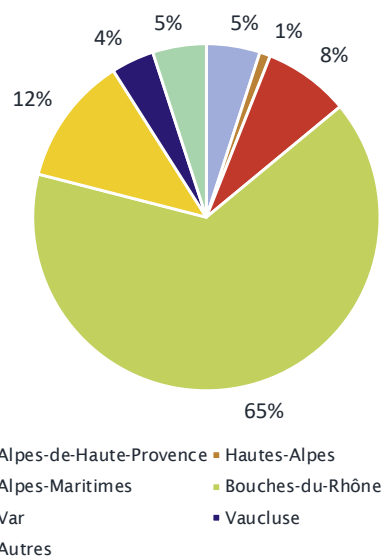
En 2018, 481 personnes ont participé à un séminaire du SPPPI PACA. Au total, les séminaires du SPPPI PACA ont rassemblé 1 524 personnes depuis le 1er janvier 2015.

Répartition des participants à un séminaire SPPPI (année 2018)



Géographiquement, de par son histoire et la configuration des bassins industriels, le SPPPI PACA est majoritairement présent dans les Bouches-du-Rhône à 65 %.

Répartition géographique des acteurs du SPPPI en PACA (au 31/12/18)



LES TEMPS FORT 2018

SEPTEMBRE

EXTENSION DE LA PLATEFORME ENVIRO'FOS À GARDANNE

Enviro'Fos est une plateforme internet qui met à disposition les études liées à l'environnement sur le territoire de Fos-sur-Mer et maintenant depuis 2018, sur le territoire du Bassin Minier de Provence. Toutes les études sur les thématiques de l'air, l'eau, le sol, la biodiversité, la santé des populations, la sociologie et le bruit sont maintenant disponibles. Enviro'Fos devient donc Enviro'Fos/Gardanne.



20 SEPTEMBRE

DERNIER SÉMINAIRE SUR LES PLANS DE PRÉVENTIONS DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

Depuis 2012, le SPPPI PACA a initié un cycle d'ateliers initialement dédié aux collectivités et notamment aux services en charge de l'urbanisme, au sujet des aspects techniques de l'application des règlements issus des PPRT, ce groupe de travail s'est progressivement étendu à tous les collèges montrant ainsi tout son intérêt.



27 SEPTEMBRE

DERNIER DÉPARTEMENT POUR SUP/CANA

Depuis 2016, le SPPPI PACA organise des séminaires sur les servitudes d'utilités publiques à proximité des canalisations de transport de fluides dangereux (SUP/CANA). Ce projet a permis d'accompagner les collectivités dans la récente réglementation sur les canalisations de TMD (Transport de Matières Dangereuses) avec comme axe majeur, la maîtrise de l'urbanisation. Cette année le cycle se clôture avec les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.



05 NOVEMBRE

LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET COLLÉGIAL RÉPONSES

Le SPPPI PACA s'est saisi de manière innovante de la question santé-environnement sur le territoire de l'étang de Berre en allant à la rencontre des habitants des 21 communes avoisinantes. Il se positionne en facilitateur, coordinateur et pilote de la démarche RÉPONSES. A travers RÉPONSES, ce sont tous les acteurs du territoire qui s'engage pour répondre aux attentes des populations en santé-environnement. Ce programme d'actions élaboré à partir des échanges sera orienté, pour cette 1ère phase, sur la qualité de l'air.



NOS AXES DE TRAVAIL

RISQUES MAJEURS

Précisions sur l'application des PPRT

Servitudes d'utilités publiques & canalisations de transport dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône

Les évolutions législatives en matière de représentation du personnel sur le champ de la santé au travail et CISST

SANTÉ & ENVIRONNEMENT

Développement durable et rejets hospitaliers : Comment améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

Pollution de l'Air et Mélanges/cocktails

Plateforme Enviro'Fos/Gardanne

SITES SOLS & MATÉRIAUX

Suite à la révision de méthodologie nationale de gestion de sites et sols pollués

PRÉCISIONS SUR L'APPLICATION DES PPRT

20.09.18



100%
de satisfaction

CONTEXTE Le sujet PPRT a été identifié depuis 2011, comme un sujet critique en région PACA par les membres du conseil d'orientation du SPPPI. L'approbation de la majorité de ces PPRT conduit maintenant à leur mise en place pratique. Les collectivités sont en première ligne pour répondre à leurs administrés et au-delà réfléchir à une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme globale. Les PME et TPE, services de développement économique sont, elles-aussi, en pleine réflexion sur l'application de la circulaire sur les activités économiques. Enfin, les riverains sont directement concernés par les mesures sur le bâti.

ACTION DU SPPPI Dans cette logique, le SPPPI PACA a organisé une demi-journée d'échanges pour faire le point sur les avancées des PPRT en PACA, les mesures alternatives, l'interface PPI/PPRT et préciser quelques enjeux pour les populations.

PARTENAIRES Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DREAL PACA et la DDTM 13.



PROGRAMME

- État des lieux de l'avancement des PPRT en PACA
- Focus Mesures alternatives
- Interface PPRT/PPI :
- Articulations & liens
- Focus : signalisation PPI & PPRT
- Quels enjeux pour les populations ?
- Modalités Informations Acquéreurs Locataires (IAL)
- Inventaire des propriétaires éligibles aux aides en matière de travaux

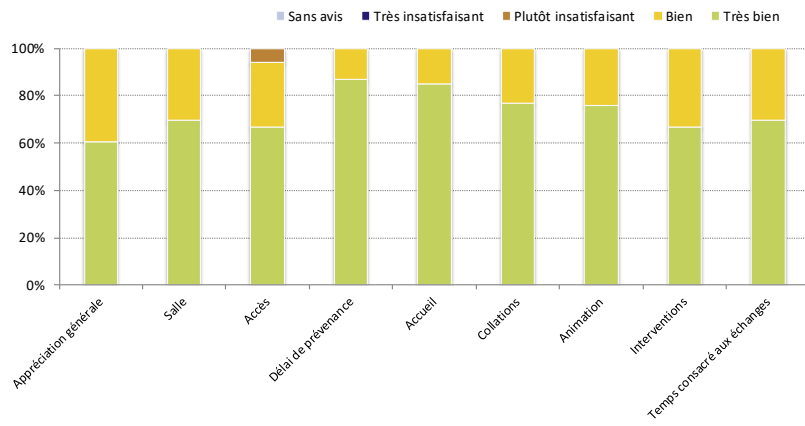
PARTICIPANTS 49 personnes étaient présentes :

- Collectivités : 12,
- Associations : 11,
- État : 11,
- Industriels : 10,
- Bureaux d'études : 3,
- Salariés : 2.

RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 33 réponses) a montré 60,6% personnes très satisfaites et 39,4% satisfaites sur le séminaire de façon générale.

Néanmoins, 2 personnes se sont déclarés plutôt insatisfaites, notamment au sujet de la difficulté d'accès en transports en



Qu'est-ce qui ne vous a pas satisfait ?

Pas de transport en commun.



Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Les différents sujets abordés et l'exposé par les intervenants : qualité des supports, références des textes, illustrations.

La présentation Interface PPI/PPRT.

La pertinence des intervenants.

Les présentations de qualité, l'accueil et la formule sur 1/2 journée.

La qualité des intervenants et leurs explications.

La grande qualité des échanges et le temps de questions/réponses.

Des informations très claires et indispensables.

La clarification sur les bénéficiaires des différents financements pour les travaux prescrits par le PPRT. Très bonne intervention.

L'interface PPI/PPRT et les enjeux de la population.

Présentations très axées administratif.

La franchise de la DDTM.



Avez-vous des remarques ? (organisation, contenu, etc.)

Bravo, continuez !

Le retour d'expérience, l'échange des bonnes pratiques est à développer.

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE & CANALISATIONS DE TRANSPORT

Le transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques par canalisation est indispensable à l'approvisionnement énergétique de notre pays et à son développement économique. Il est reconnu comme un mode de transport sûr et de moindre impact pour l'environnement. Il nécessite toutefois des précautions particulières en matière d'urbanisme afin de limiter l'exposition des riverains aux risques résiduels occasionnés par les canalisations.

Une réglementation récente sur les canalisations de Transport de Matières Dangereuses va être prochainement mise en place avec comme axe majeur, la maîtrise de l'urbanisation. Ces contraintes d'urbanisme dictées par les études de dangers porteront uniquement sur les ERP (établissement recevant du public) en transformant les PAC en SUP (servitudes d'utilités publiques). Les zones touchées sont les mêmes, uniquement les ERP de plus de 100 personnes et les IGH sont concernés.

Les communes sont impliquées à deux titres :

- celui de la maîtrise d'ouvrage (ERP type école, bibliothèque, stade, etc.)
- celui de l'urbanisme (délivrance des permis de construire)

FINANCEMENT Ce projet est financé par la DREAL PACA et le SPPPI PACA.



GLOSSAIRE

DT : Déclaration de projet de travaux.

DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux.

ERP : Établissement recevant du public.

IGH : Immeuble de grande hauteur.

PAC : Porter à connaissance.

SUP : Servitudes d'utilité publique.

Les articles L. 555-16 et R. 555-30 b) du code de l'environnement, récemment complétés par un arrêté ministériel du 5 mars 2014, prévoient ainsi la mise en place de SUP prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques, dans chacune des communes concernées.

Cette nouvelle réglementation pose un grand nombre de questions pour les collectivités qui sont concernées à différents titres. Le SPPPI PACA et la DREAL PACA ont souhaité organiser un cycle d'ateliers sur ce sujet. Ce cycle a pour objectifs de les accompagner dans cette démarche, et donc de faciliter l'application de cette réforme sur le terrain. Lors de ces ateliers, une large place sera laissée aux échanges pour permettre de répondre aux questionnements et identifier les problématiques posées sur le terrain.

MESSAGES CLÉS L'anticipation par des échanges avec les transporteurs est un point-clé, en permettant :

- Une meilleure connaissance des enjeux et des risques : par exemple en transmettant au transporteur les projets de PLU par les mairies
- de modifier les projets suffisamment tôt pour limiter les surcoûts.
- d'inclure l'analyse de compatibilité (qui prend au minimum 3 mois) dans la demande de Permis de construire.

Pour les travaux, le respect des procédures DT/DICT est un gage de sécurité.

30.03.18 - Dans le Vaucluse

PARTICIPANTS Était convié à cette journée, un public restreint aux collectivités et aménageurs. 39 personnes étaient présentes.

PARTENARIATS Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DDT 84 et la DREAL PACA.



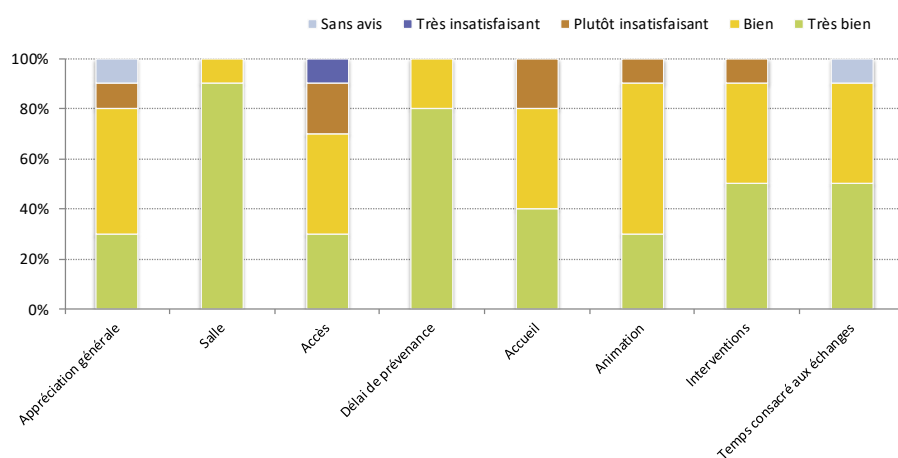
PROGRAMME

- Introduction
- État des lieux des canalisations de transports dans le 84
 - GRT Gaz
 - TRAPIL/SPMR
 - Transéthylène
- Maîtrise de l'urbanisation
 - Instauration des nouvelles servitudes SUP (DREAL)
 - Exemple de mise en compatibilité - démarche (SPMR)
- Les responsabilités des maîtres d'ouvrages et des exploitants de réseaux dans la sécurité des travaux

RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 10 réponses) a montré une appréciation générale très satisfaisante (30 %) ou satisfaisante (50 %).

80%
de satisfaction



“

Avez-vous des remarques ? (organisation, contenu, etc.)

Difficulté de stationnement. (x2)

Préciser la rue d'accès et mettre en place un fléchage.

Si possible pas un vendredi après-midi veille de long week-end. [imposé]

Il aurait été souhaitable d'avoir des indications pour le parking et d'avoir la possibilité de se garer à l'intérieur. [refusé]

Une collation d'accueil aurait été la bienvenue (ne serait-ce qu'un café.). [exceptionnellement nous ne l'avons pas fait]

“

Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Intervention Transéthylène sur DT/DICT. Notre petite commune n'étant pas concernée par les SUP mais uniquement par servitudes I1/I3.

La qualité de la salle.

Les présentations et le compte-rendu validé par les participants sont en ligne :

<https://www.spppi-paca.org/a/392/sup-cana-dans-le-vaucluse/>



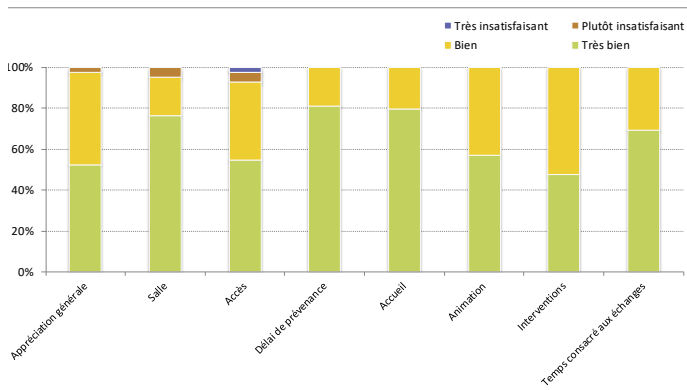
PARTICIPANTS Était convié à cette journée, un public restreint aux collectivités et aménageurs. 75 personnes étaient présentes.

PARTENARIATS Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DDT 83 et la DREAL PACA.



RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 42 répondants), montrent que 52,4% se sont déclarés très satisfait et 45,2% satisfait de façon générale.



PROGRAMME

- Canalisations de transports de matières dangereuses dans les Bouches-du-Rhône (Groupement Cana FB)
- Maîtrise de l'urbanisation
 - Instauration des nouvelles servitudes SUP, DREAL PACA
 - Exemple de mise en compatibilité /démarche (GRT GAZ)
- Les responsabilités des maîtres d'ouvrages et des exploitants de réseaux dans la sécurité des travaux, Responsable Pôle Canalisations de Transport Sud France (AirLiquide/ DREAL)



Qu'est-ce qui ne vous a pas satisfait ?

Fléchage difficile à suivre.

L'information dans le courrier d'invitation est destinée aux ADS et planification.

L'intervention sur les DT/DICT était très intéressante mais peut-être destinée à un autre public.

Peu confortable et peu propice à la prise de note. (x2)

Accès à la salle mal indiqué. (x2)

Il manquait un intervenant mais cela a été bien repris par les deux autres.

Intervention de GTRGAZ trop sommaire.



Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Documents clairs.

Documents de séance.

Sujet traité dans ses grandes lignes.

Organisation et présentations.

Intervenante GRTGAZ très intéressante.

Intervenant vivant et accessible.

Présentation claire de GRTGAZ.

Les échanges.

Qu'on aurait rapidement des arrêtés de SUP pour pouvoir intégrer les données aux PLU.

Présentation des diaporamas, rappel de la réglementation, prise en compte de l'emprise du terrain dans le cadre de la consultation des concessionnaires de pipes.

Intervention GTRGAZ car précis et concerné par notre collectivité.

Intervention des différents concessionnaires de réseaux.

La salle.

Technicité et précision des intervenants.

Intervention de la DREAL et exploitant qui recadre les règles et info DICT.

Présentations fluides et pas trop longues. Bon temps pour les échanges.



Avez-vous des remarques ? (organisation, contenu, etc.)

Augmenter le temps des présentations (trop rapide).

Accès bien signalé sur la fin mais à signaler plus en amont.

Tout était ok !

Cas pratique : comment le concessionnaire analyse un permis de construire dans le cadre de la consultation ? Schéma de mise en place d'une dalle.

Exemple de cas pratique sur les DT et DICT.

La plaquette envoyé par email était plus complète que la présentation faite et se satisfaisait d'elle même.

Les interventions n'étaient pas trop pertinentes.

Transmettre un petit plan/schéma du lieu, ou coordonnée GPS. [fait systématiquement]

LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES EN MATIÈRE DE REPRÉSENTATION DU PERSONNEL SUR LE CHAMP DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET CISST

22.11.18, 04.12.18 & 06.12.18



CONTEXTE Ce sujet émerge dans l'actualité sociale du moment : le Code du Travail a connu d'importantes modifications en ce qui concerne les modalités de représentation du personnel, et singulièrement en matière d'instance représentative dans le domaine de la santé au travail. La mise en place progressive de ces nouvelles modalités de représentation en 2018 et 2019 peut susciter des interrogations, et appelle des échanges sur ce nouveau cadre juridique de référence.

ACTION DU SPPPI Le SPPPI PACA et la DIRECCTE, ont proposé un séminaire aux industriels, salariés et service de l'État autour de ces questions et de leur impact dans le champ de la santé au travail. Le séminaire s'est déroulé sous la forme d'une discussion entre la DIRECCTE, les représentants du personnel et les représentants des employeurs.

PARTICIPANTS 23 personnes étaient présentes. Elles étaient réparties de la façon suivante :

- Industriels & Salariés : 20,
- État : 3.

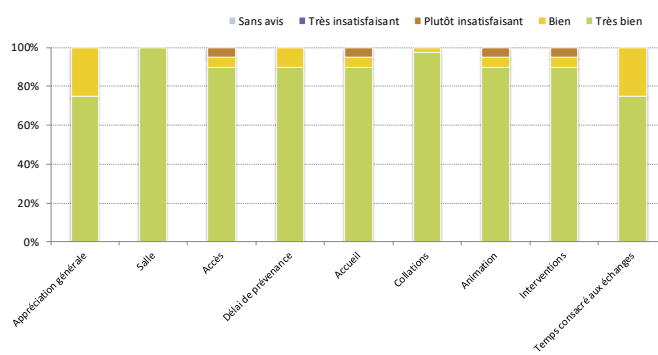
PARTENARIAT Ce séminaire a été organisé en partenariat avec la DIRECCTE.

Direccte
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
| UNITÉ DÉPARTEMENTALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RETOUR DES PARTICIPANTS L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 20 répondants, montrent que 75% se sont déclarés très satisfait et 25% satisfait. Notre plus fort taux de satisfaction !

PROGRAMME

- Les instances de représentation du personnel dans le champ de la santé





Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Le sujet était bien vulgarisé et les échanges au fil de l'eau.

La liberté des échanges et la disponibilité des intervenants.

Le contenu présenté.

Le temps d'échange et les questions/réponses.

L'intervention entre la salle et l'intervenant.

La présentation adaptée au terrain.

La proposition de réponse ultérieure en cas de non réponses immédiate.

La clarté des débats et de la présentation.

Les connaissances du sujet et les échanges vivants.

ORGANISATION DES CISST Les CISST (Comité Interentreprises de Santé et de Sécurité au Travail) sont des instances réglementaires récentes créées lorsque deux entreprises SEVESO sont riveraines et à la condition qu'elles disposent toutes deux d'un CHSCT.

Le SPPPI étant déjà une structure de concertation installée et traitant de sujets qui peuvent être proches, il est apparu judicieux de les articuler intelligemment, pour répondre à la fois aux exigences réglementaires et aux besoins des acteurs de terrain tout en gagnant en pragmatisme. En effet, selon les termes de la circulaire DRT 2006-10 du 14/04/2006), le CISST contribue à la prévention des risques professionnels susceptibles de résulter des interférences entre les activités et les installations des différents établissements, et il assure une concertation entre les CHSCT concernés.

Le CISST assure la concertation entre les CHSCT des différents établissements qui le constituent afin de prévenir et limiter les risques professionnels liés aux éventuelles interférences entre les activités et les installations de ces établissements (« effet domino »). Il s'agit d'une instance dédiée aux échanges et réflexions concertées.

Le CISST est composé des présidents des différents CHSCT des entreprises SEVESO concernées par chaque PPRT, et des représentants des salariés, à raison d'un titulaire et d'un suppléant désignés par la délégation du personnel de chacun des CHSCT.

Le SPPPI a pris en charge l'organisation logistique de ces CISST (invitations, accueil, compte-rendu...). Trois comptes rendus ont été rédigés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET REJETS HOSPITALIERS

27.03.18 - Comment améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?
Applications concrètes dans les établissements sanitaires et médico-sociaux.

95%
de satisfaction



CONTEXTE En France, le secteur de la santé compte environ 6 000 établissements sanitaires et 30 000 établissements médico-sociaux. Ces établissements sanitaires publics et privés représentant une surface de plus de 70 millions de m² et ont une consommation d'énergie annuelle de 21,5 TWh, soit 2 % de la consommation énergétique nationale. Ainsi, le chauffage et la climatisation représentent en moyenne 60 % de la consommation totale d'énergie du milieu hospitalier et des cliniques (source ADEME).

ACTION DU SPPPI Il s'agissait au cours de cette journée de faire le point sur la réglementation, capitaliser sur différents retours d'expérience et identifier les aides possibles. Quels sont les enjeux, la réglementation, les aspects concrets pour les ESMS ? Quel accompagnement ? Quel financement ? Quels retours ?

PROGRAMME

- Introduction
- Contexte
- Les chiffres-clés
- Audits énergétiques & plans de rénovation
- Un exemple d'action collective de réduction des consommations d'énergie dans des EHPAD varois
- Témoignage des professionnels du bâtiment
- Un exemple de démarche : la fondation Edith Seltzer
- Le retour d'expérience d'un conseiller énergie en appui aux établissements
- Les Certificats d'économies d'énergie : une opportunité de financement
- D'autres outils de financements
- Conclusion

FINANCEMENT Ce projet est financé par l'ARS PACA et le SPPPI PACA, dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

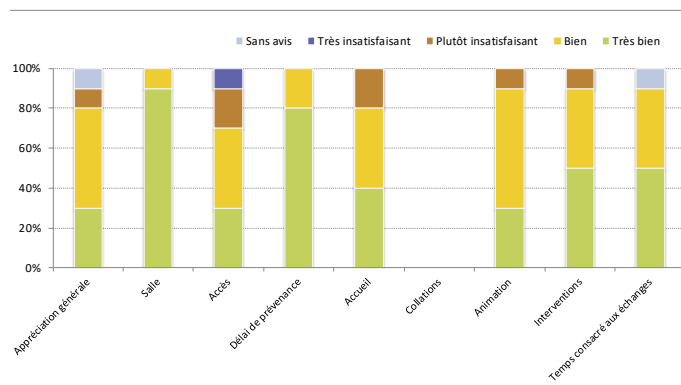


PARTICIPANTS 72 personnes étaient présentes. Elles étaient réparties de la façon suivante :

- Secteurs hospitaliers et EHPAD : 47,
- Associations : 12,
- État/Etablissements publics/Entreprises : 13

RETOUR DES PARTICIPANTS

L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 54 réponses) a montré une appréciation générale très satisfaisante (37,0 % ou satisfaisante (58,0 %).



“

Qu'est-ce qui ne vous a pas satisfait ?

Prévenu tardivement de la réunion.

Chaises pas très confortables et sans tables (on en informera le propriétaire des locaux)...

Pas assez d'informations techniques et réglementaires, aides, pièges à éviter... Trop peu d'idées et de solutions nécessitant très peu d'investissements dans un contexte financier très dégradé. (Contradictoire avec ci-dessous, vient de la différence de maturité des participants sur le sujet....).

Difficulté à arriver au site et adresse pas assez précise, introuvable sur le GPS : ajouter un plan du pôle (à améliorer de notre côté).

Certaines interventions trop longues.

“

Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Les retours d'expériences.

L'animation, les échanges et les retours d'expériences variés et vivants.

L'expertise et la diversité des intervenants et des sujets abordés.

Informations pratiques et concrètes.

La diversité des interventions et le point de vue global du programme.

Beaucoup d'informations nouvelles et intéressantes. Expérience intéressante.

Témoignages très porteurs.

La qualité des intervenants et des échanges ainsi que leurs diversités (privé, public, service, client...).

Présence de l'ADEME, DREAL et ARS.

Site remarquable.

Constructif et intéressant même pour les entreprises.

Bonne organisation, planning respecté.

“

Avez-vous des remarques (organisation, contenu, etc.) ?

Continuer de la même façon, c'est excellent. [Merci!]

J'aurais aimé que soient abordés davantage les sujets en faveur des Associations.

Nécessite une intervention du CEREN (Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie).

Faire des réunions uniquement le matin.

Faire plus d'interventions courtes et concises.

Apporter une approche plus générale, moins pointue et détaillée, des exemples et solutions concrètes.

Une collation d'accueil aurait été la bienvenue (ne serait-ce qu'un café).

POLLUTION DE L'AIR ET MÉLANGES/COCKTAILS

08.06.18



93,4%
de satisfaction

CONTEXTE Depuis quelques années, un champ de recherche entièrement nouveau est né avec les effets cocktails. Dans l'air ambiant, comme en santé au travail, les connaissances sont encore parcellaires. Comment est appréhendé ce sujet en air ambiant ? En santé au travail ? Quels sont les retours du terrain ? Quels sont les axes de recherche ? Avec quelles méthodologies et quels outils pour progresser dans la connaissance, mais aussi et surtout dans la prévention ?

ACTION DU SPPPI Le SPPPI PACA, en partenariat avec la Région PACA dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement (PRSE), a organisé une journée d'échanges afin d'apporter des éléments de réponses à ces questions.

PARTENARIAT Ce séminaire a été proposé par le SPPPI PACA en partenariat avec la région PACA dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement.

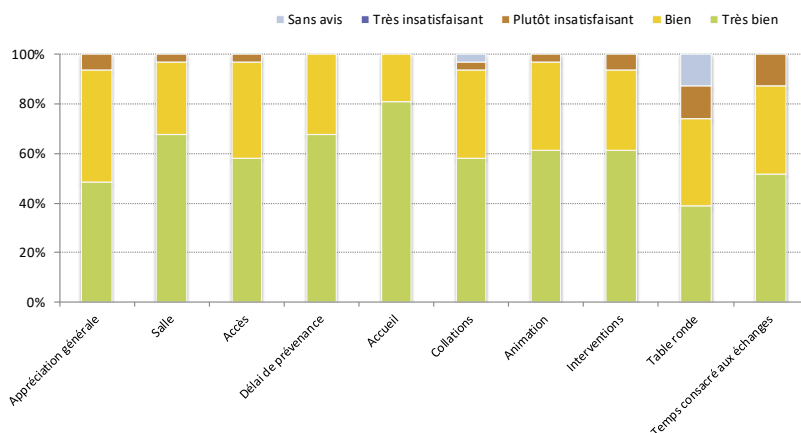
PROGRAMME

- Comment évaluer les risques des substances chimiques et leurs mélanges ?
- Notions préliminaires sur la qualité de l'air
- Table ronde : «Air ambiant et effets cocktails»
- Points de vue sur «Santé au travail et effets cocktails»
- Les premières démarches réglementaires

PARTICIPANTS 73 personnes étaient présentes. Elles étaient réparties de la façon suivante :

- Associations : 21,
- État/Établissements publics/Entreprise : 20,
- Industriels : 13,
- Scientifiques : 7,
- Collectivités : 6,
- Salariés : 4,
- Secteur hospitalier : 1.

RETOUR DES PARTICIPANTS L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 31 réponses) a montré une appréciation générale très satisfaisante (48,3 %) ou satisfaisante (45,1 %).



“

Avez-vous des remarques (organisation, contenu, etc.) ?

Peu d'éléments nouveaux apportés sur le niveau d'information.

Niveau de la recherche pas assez avancé.

Intervention de la salle souvent hors sujet et parfois polémique.

Des paroles et des intervenants qui dénoncent des faits ou des personnes/exploitants sans plus value et sans retour contradictoire, parfois sur des sujets non à-propos.

Juste «bien» sur les interventions et la table ronde car les intervenants étaient uniquement masculins, dommage de ne pas avoir de femmes intervenantes.

La pollution aérienne est aussi impactée par le système climatique où interviennent les équilibres météorologiques maritimes, fluvaux et nuageux qui me paraissent avoir été passés sous silence. Idem pour les pollutions médicamenteuses et déchets.

La table ronde, trop de sujets abordés.

“

Qu'est-ce qui vous a le plus satisfait ?

Présentation claires et pédagogiques, ainsi que la qualité des échanges.

Interventions très intéressantes et variées, de qualité.

Les échanges de qualité et la pluralité des intervenants.

Le partage d'expériences et des experts expérimentés et pédagogues.

Les présentations, les questions/réponses, ainsi que le fait de pouvoir parler avec les différents interlocuteurs.

Accueil chaleureux, présentation de qualité et surtout le temps laissé aux échanges avec la salle.

PLATEFORME ENVIRO'FOS/GARDANNE

CONTEXTE De nombreuses études – environnementales, sanitaires, sociologiques – ont été faites sur les bassins industriels. Elles restent de l'avis général, éparses et peu visibles. Une demande porte sur « une information sur la santé & l'environnement : centralisée par un acteur identifié, indépendante, accessible, pédagogique, par zone géographique ».

Cette demande relayée par les adhérents du SPPPI a fait l'objet d'une première réponse avec le site pilote Enviro'Fos. Cette plateforme met à disposition des acteurs les études sur un territoire sur les thématiques suivantes : Air, Eau, Sol, Biodiversité et Sociologie, sur le territoire de Fos-sur-Mer. Elle a été étendue en 2018 à Gardanne.

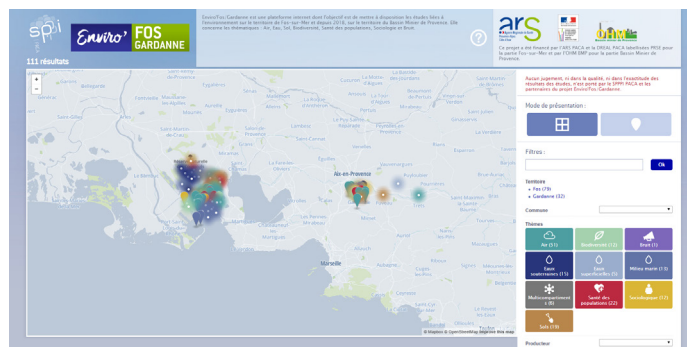
OBJECTIFS 2018

- Mettre en valeur les travaux réalisés par l'ensemble des acteurs de l'environnement du territoire de Gardanne,
- Etendre la plateforme à une nouvelle thématique : le bruit.

PÉRIMÈTRE Le recensement des études sur cette plateforme se veut exhaustif :

- Dans l'espace : localisées ou à périmètre élargie englobant à minima la commune de Gardanne,
- Dans le temps : depuis la création du SPPPI (1972) à nos jours,
- Par leur nature : études scientifiques ayant pour vocation de répondre à une problématique propre sur les thématiques énoncées ci-dessus.

FINANCEMENT L'extension à Gardanne a été financée par l'OHM-BMP.



PARTENARIATS Les étudiants du Master IS-PRNT ont participé à ce projet dans le cadre de leur projet tuteuré.



LIGNES DIRECTRICES

Sont intégrés à Enviro'Fos/Gardanne :

- Les études « publiques » en prévenant le producteur,
- Les études non publiques sous condition de l'accord du producteur,
- Les articles scientifiques avec un accès payant, le lien est mis en ligne sur cette plateforme.

Sont exclus d'Enviro'Fos/Gardanne :

- Les études dont le contenu est confidentiel, lié notamment à la sûreté d'un site sensible, ou à une stratégie économique,
- Les études présentant des données erronées ou caduques,
- Les produits de médias (articles, vidéo, ...) ou de promotion.

RESULTATS La plateforme regroupe à ce jour 111 études.

Une nouvelle extension est prévue à l'ensemble du bassin minier de Gardanne.

RÉVISION DE MÉTHODOLOGIE NATIONALE DE GESTION DES SITES ET SOLS POLLUÉS

15.10.18



CONTEXTE Pour faire suite à la révision de méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués parue en avril 2017, il s'agissait lors de ce séminaire de faire un point sur son application. Cette demi-journée s'appuyait, entre autres, sur le retour d'expériences des participants. C'est pourquoi, une consultation auprès des participants avait été lancée, en amont, afin de recueillir leurs avis sur ces évolutions. Le fruit de ces échanges a ainsi pu enrichir la réflexion nationale portant sur ces récentes évolutions et leurs mises en pratique.

ACTION DU SPPPI Le SPPPI PACA, en partenariat avec le BRGM et l'INERIS ont proposé ce séminaire aux industriels, bureaux d'études, collectivités, services de l'État ainsi qu'aux associations et salariés, au plus près des acteurs du terrain.

PARTICIPANTS 104 personnes étaient présentes. Elles étaient réparties de la façon suivante :

- Salariés : 2,
- Collectivités : 3,
- Scientifiques : 5,
- Associations : 12,
- État : 17,
- Bureaux d'études et Industriels : 65.

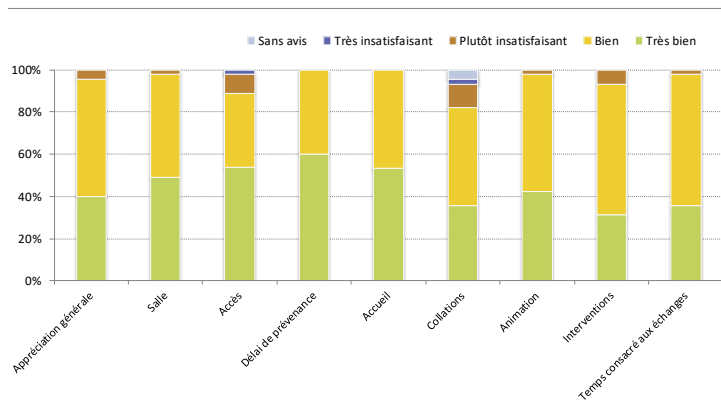
PARTENARIATS Ce séminaire a été organisé en partenariat avec le BRGM et l'INERIS.



PROGRAMME

- Où en sont les secteurs d'informations sur les sols en PACA ? (DREAL PACA)
- Résultats de la consultation (INERIS & BRGM)
- Échanges sur les interrogations liées à la révision 2017
- Essais de faisabilité/traitabilité
 - Apports des essais de faisabilité/traitabilité (BRGM)
 - Les essais de faisabilité en laboratoire pour la sécurisation et le dimensionnement des techniques de dépollution sur site (Enoveo)
- Bilan massique
 - Apports du bilan massique (BRGM)
 - Premier retour sur l'utilisation des bilans massiques (Ramboll)
- Plan de conception des travaux
 - Apports du plan de conception des travaux (INERIS)
 - Apports du plan de conception des travaux et difficulté de mise en oeuvre (ERG)
- Démarche et intégration de ces outils
 - Difficulté d'intégrer ces outils dans une démarche itérative (INERIS)
- Conclusion et perspectives

RETOUR DES PARTICIPANTS L'exploitation du questionnaire satisfaction (portant sur 45 répondants), montrent que 40% se sont déclarés très satisfait et 55,6% satisfait.



“

Qu'est-ce qui ne vous a pas satisfait ?

Peu d'indications pour trouver la localisation de la salle : affichage pour orienter les personnes à prévoir. (x2)

Questions extérieures au contexte de la présentation.

Trop orienté travaux et dépollution.

“

Avez-vous des remarques ?

Déçu car la reconversion des friches n'a pas été évoquée.

La présence d'associations nuit au côté technique de la journée.

Sur ce même thème de la méthodologie, refaire une semblable rencontre d'ici 1 an 1/2 - 2 ans.

Quasi uniquement des interventions des associations, riverains... difficile d'évoquer des sujets techniques intéressants pour les BE.

Demander en amont des questions sur les thèmes pour permettre à certains d'oser s'exprimer «hors public».

Très intéressant les REX et la présence des représentants des services de l'État.

Peut-être permettre plus de temps pour les échanges notamment à partir d'exemples concrets ?

Nous aurions souhaité avoir le programme de la réunion.

“

Avez-vous des suggestions d'amélioration (organisation, contenu, etc.) ?

Faire plus de pauses et favoriser les échanges entre les personnes présentes.

Bases de données disponibles et mettre en commun les données acquises, une possibilité ?

Avoir les PDF à l'avance (peut-être fait mais pas le souvenir).

Avoir des «étiquettes» pour les intervenants puissent s'identifier et pus facilement communiquer.

Dans le cadre de ce type de journée, faire intervenir un responsable (+ bureaux d'études si besoin) pour expliquer un cas réel et aviser l'opportunité d'une plaquette d'info, éditée dans le cadre du SPPPI.

Pour l'accès pourquoi ne pas envoyer les coordonnées ? (point google earth). [fait]

Engagement BE vs Engagement entreprise de travaux vs responsabilités maître d'ouvrage.

Les présentations et le compte-rendu validé par les participants sont en ligne :

<https://www.spppi-paca.org/a/415/sites-et-sols-pollues-queelles-evolutions-et-queelles-difficultes-rencontres-en-pratique-/>

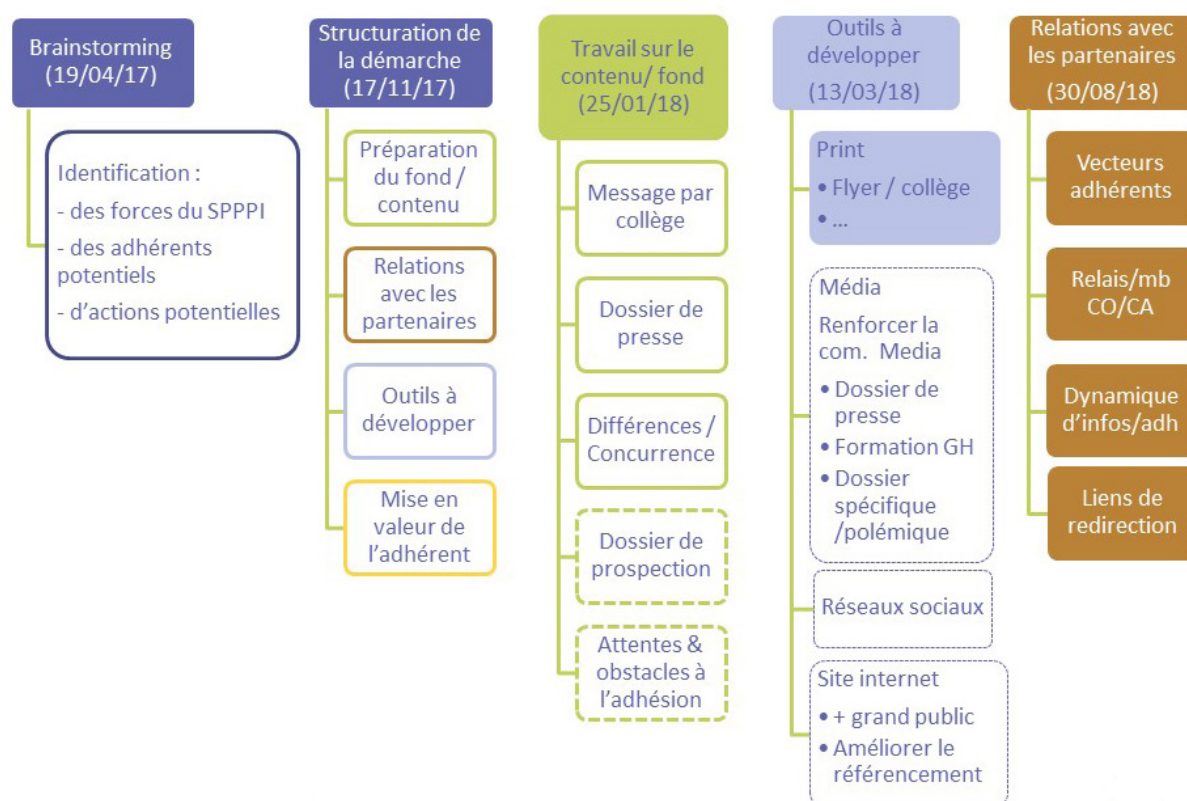
COMMUNICATION

GT COMMUNICATION

Le SPPPI a profité de cette année 2018 pour lancer des réflexions de fond sur sa communication à travers un groupe de travail interne aux administrateurs. L'objectif était double, à la fois mieux faire connaître le SPPPI et montrer l'intérêt d'y participer. Ce groupe s'est attelé à la mise en place d'une stratégie de communication.

Plusieurs axes de travail ont notamment été mis en oeuvre :

- Mieux faire connaître le SPPPI,
- Renforcer la relation avec les partenaires,
- Développer les réseaux sociaux,
- Renforcer la communication média.



MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE SPPPI

Représentation du SPPPI et participations

Réunions, Evènements, Colloques :

- 15/02/18 : réunion DREAL
- 21/02/18 : Clié Arcelor
- 15/03/18 : Réunion en sous-préfecture
- 20/03/18 : Restitution analyse de Fos-Epseal par SPF
- 03/04/18 : Pollution industrielle, la santé en danger IECP/ADPLGF (Martigues)
- 10/04/18 : Comité territorial Est BdR (GM)

RENFORCER LA RELATION AVEC LES PARTENAIRES

La CO/CA NEWS

CO/CA NEWS



Le SPPPI PACA a mis en place une newsletter d'information trimestriel à destination des membres du conseil d'orientation et du conseil d'administration : la «CO/CA NEWS». Ils y sont rappelés l'agenda, les chantiers en cours, le fonctionnement du SPPPI...

Les dernières nouvelles du SPPPI

Afin de maintenir une dynamique d'information auprès des adhérents, partenaires et participants, le SPPPI PACA a mis en place une newsletter d'information trimestriel : «les dernières nouvelles du SPPPI» avec au programme un retour sur les événements passés, un save the date sur les séminaires à venir, et un flash info.



Nous remercions les membres du conseil d'administration et du conseil d'orientation.

Cher adhérent, partenaire & participant au SPPPI PACA,

Nous avons fini l'année en beauté, passé de belles fêtes, et c'est avec une énergie et un enthousiasme tout neufs que nous abordons 2019.



Il faut dire que l'automne a été riche en événements avec tout d'abord les "Précisions sur l'application des PPRT". C'est le fin d'un marathon entamé en 2012. Si cela vous tente, vous pouvez lire le compte rendu du séminaire :

Lire

DÉVELOPPER LES RESEAUX SOCIAUX

LinkedIn & Twitter

Il est indispensable d'être visible sur les réseaux sociaux. Une page LinkedIn, plus large réseau professionnel, «SPPPI PACA» a été créée. Il permet à l'association de maintenir une dynamique d'information régulière auprès de son réseau professionnel. Créée en mars 2018, la page compte 66 abonnés, une moyenne (sur 30 jours) de 38 visiteurs et 530 impressions de post.

Le compte Twitter @SPPPIPACA a été repris et compte aujourd'hui 133 abonnés avec un total de 112 tweets. Twitter permet au SPPPI PACA de développer son réseau, d'augmenter le trafic vers son site internet, et surtout d'interagir avec le public.

Un flyer a été créé afin de communiquer sur la création de ces deux réseaux. Ce dernier a été diffusé par email aux adhérents et partenaires, sur le site internet et distribué lors des séminaires.

L'utilisation de ces réseaux sociaux sera amplifiée en 2019.

SUIVEZ LE SPPPI PACA SUR LES RESEAUX SOCIAUX !

Découvrez l'actualité et les projets en temps réel.

Joignez vous à la communauté.



Pour nous suivre, entrez «SPPPI PACA» dans la barre de recherche.
<https://twitter.com/SPPPIPACA>



Pour nous suivre, entrez «SPPPI PACA» dans la barre de recherche.
<https://www.linkedin.com/company/spppi-paca/>



<https://fr.linkedin.com/company/spppi-paca>



<https://twitter.com/SPPPIPACA>

RENFORCER LA COMMUNICATION MÉDIA

La presse

Suite à l'envoi de communiqués de presse pour le lancement du projet RÉPONSES fin 2018, le SPPPI PACA a commencé à nouer une relation privilégiée avec la presse. Trois articles sont parus dans La Provence, Les Nouvelles Publications et Maritima. Retrouvez la revue de presse en ligne :

<https://www.spppi-paca.org/r/72/revue-de-presse/>

Le site internet



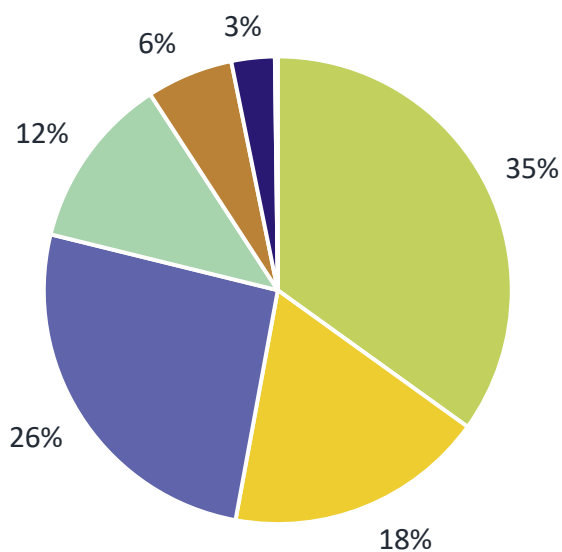
Le site internet est un outil privilégié pour diffuser l'information à l'ensemble des adhérents. Régulièrement mis à jour, il bénéficie d'améliorations constantes pour faciliter la navigation et l'accès à l'information. www.spppi-paca.org

FINANCEMENT

Le budget total du SPPPI s'élève à environ 160 000 €. Son financement est assuré de façon collégiale. C'est la condition nécessaire à son indépendance.

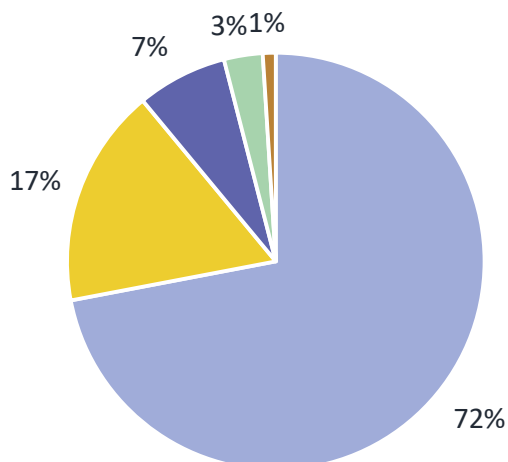
2018 - RECETTES - 160 k€

- Projets
- Collectivités
- ADEME
- Associations & salariés
- DREAL
- Industriel
- GPMM



2018 - DÉPENSES

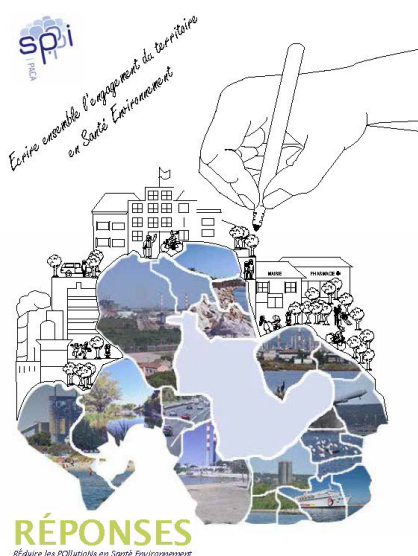
- Charges de personnel
- Honoraires, déplacements, édition
- Location, maintenance, entretien
- Achats : consommation, fournitures
- Dotation aux amortissement



Le SPPPI emploie une personne à temps plein et un temps partiel en communication/ secrétariat. Un service civique complète l'équipe.

2019 APPORTER DES RÉPONSES

LE PROJET RÉPONSES



OBJECTIF

Apporter des réponses et des solutions concrètes aux attentes des populations sur les questions de Santé et d'Environnement :

- en instaurant un dialogue constructif, entre les parties prenantes, dont les habitants,
- en impulsant de nouvelles actions à mettre en place (réduction des émissions, réglementation, prévention et offre de soins, amélioration des connaissances, information et communication, recherche...),
- en offrant à toutes et à tous, une information centralisée, indépendante, accessible et fiable, de la situation en termes de santé et d'environnement et des actions en cours pour l'améliorer.

ZONE CONCERNÉE

Arrondissement d'Istres (21 communes), Bouches-du-Rhône.

Le pourtour de l'étang de Berre concentre 300 000 habitants, une importante densité d'infrastructures de transport ainsi qu'un grand nombre d'installations et d'activités industrielles, avec les moyens de transport associés.

Les résultats publiés dans différentes études récentes (« EPSEAL », « Campagne d'analyses sur des produits alimentaires du pourtour du Golfe de Fos », « Index », « SCENARII », etc. recensées sur le site Enviro'Fos ont renforcé les craintes et les tensions autour des effets de la santé et de l'environnement sur ce territoire. La couverture médiatique de ces études (régionale et nationale) a été large et controversée. L'infirmité de certains de ces résultats a généré des incertitudes et des questionnements, voire une défiance vis-à-vis des acteurs du territoire.

Le SPPPI n'a pas à prendre position sur ces études. Son rôle est de proposer, impulser, co-construire des espaces de dialogue et d'échange, ou mettre en place des projets. C'est ainsi qu'a émergé au sein du SPPPI la volonté d'entendre les attentes et les préoccupations des populations locales, d'y apporter des réponses et ainsi progresser de manière concrète sur la thématique santé-environnement.

La mobilisation des énergies des acteurs du SPPPI a permis de faire naître un projet collectif nommé RÉPONSES ayant pour objectif de répondre aux besoins des uns et des autres, dans un souci d'intérêt général. Cela implique pour le SPPPI une nouvelle dimension, celle d'un dialogue avec la population.

Le projet est défini par les 5 collèges décisionnels du Copil :

- les associations ADPLGF, Fare Sud et Eco-Relais;
- la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Mairie de Vitrolles et la Mairie de Fos-sur-Mer;
- la DREAL PACA et l'ARS PACA;
- le Groupement Maritime et Industriel de Fos (GMIF);
- la CGT et FO et le Grand Port Maritime de Marseille (GPMM).

Ce comité de pilotage s'appuie sur un comité d'experts constitué du Cerege, d'AtmoSud, de l'Institut écocitoyen pour la connaissance des pollutions et le Service Observatoire et promotion de la santé au sein du Centre Intercommunal d'action social du Pays de Martigues.

Plus d'informations : <https://www.spppi-paca.org/r/86/descriptif-du-projet/>

RISQUES MAJEURS : Améliorer le post-accident

Depuis 2011, le SPPPI revient sur les accidents ou incidents industriels, pour débattre des circonstances, de l'enchaînement des événements, des conséquences, de la gestion et de la communication, en élargissant le sujet à des problématiques plus générales comme la Sureté par exemple. Il s'agira de poursuivre le travail entamé, de faire état des améliorations et d'ouvrir des perspectives.

OBJECTIF

Informar, mutualiser les retours d'expériences, identifier les pistes d'amélioration.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

SANTÉ ENVIRONNEMENT : Qualité de l'air

Il s'agit dans ce projet d'apporter des éléments de réflexion sur ce thème où les enjeux sociétaux, politiques et économiques s'affrontent. Le SPPPI proposera une information pluraliste en y incluant différents aspects de la problématique – qu'ils soient environnementaux, sanitaires, ou économiques.

OBJECTIF

Contribuer à l'information des acteurs, identifier les bonnes pratiques et proposer des axes de progrès.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA, et plus particulièrement les Bouches-du-Rhône.

SANTÉ ENVIRONNEMENT : Santé au travail

Depuis deux ans, le SPPPI en partenariat avec la DIRECCTE organise un séminaire sur la santé et la sécurité au travail. Ce séminaire propose une réflexion commune aux trois plateformes industrielles du territoire en amont des CISST (Comité Interentreprises de Santé et de Sécurité au travail).

OBJECTIF

Ouvrir un espace de dialogue et de réflexion sur les grandes thématiques santé au travail.

ZONE CONCERNÉE

Bouches-du-Rhône.

SITES ET SOLS POLLUÉS : Schéma régional des Carrières (SRC)

La loi ALUR réforme les Schémas des Carrières. À l'horizon 2020, toutes les régions devront être dotées d'un Schéma Régional des Carrières (SRC). Les SDC seront caducs dès l'adoption du SRC. Dans la continuité du premier séminaire organisée en 2017, il s'agira de poursuivre l'accompagnement de l'élaboration de ce schéma en proposant un lieu d'échanges et de débat sur ce thème. Ce lieu, en parallèle des instances et de la concertation officielle permettra une appropriation des enjeux par le plus grand nombre des acteurs concernés.

OBJECTIF

Accompagner l'élaboration du Schéma Régional des carrières.

ZONE CONCERNÉE

Région PACA.

LES PARTENAIRES DU SPPPI

EN 2018

Parce que la vraie réussite est celle que l'on peut partager avec tous ceux qui l'ont rendue possible, le SPPPI remercie, ici, tous ses partenaires pour leur confiance, leur participation et leur soutien.

ASSOCIATIONS

- AAESE,
- AAPPMA de l'Infernet-Cadiere,
- ADPLGF,
- AIEJE,
- ARPIL,
- ATMOSUD,
- CIQ St André,
- CIQ Sausset les Pins,
- CLE,
- Colineo,
- Comité Santé Litoral Sud,
- Confédération Générale des CIQ,
- Cyprès,
- Éco Relais,
- Enerpol 84,
- Coordination des Associations l'Étang Marin,
- Étang Nouveau,
- Fare Sud,
- FNE PACA,
- FNE 84,
- IECP,
- La Nesque Propre,
- MF Mutualité Française,
- UFC Que Choisir 13,
- Vitropole.

ÉTAT & ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

- ADEME,
- ARS PACA,
- BRGM,
- DREAL PACA,
- GPMM,
- INERIS,
- DIRECCTE PACA,
- OHM-BMP / CNRS.

INDUSTRIELS

Adhérents privilégiés :

- ADR Conseils en Sécurité,
- AECOM,
- Air Liquide,
- Apave,
- Arcelor Mittal,

- BG Ingénieurs Conseils,
- CERNTC,
- Egis Structures et Environnement,
- Environnement industrie,
- ERG,
- Evere,
- Géosel Manosque,
- Géogaz Lavéra,
- ICSI,
- Kaliès,
- Kem One,
- LyondellBasell Berre,
- Mase Med Giphise,
- Triadis,
- URIP Méditerranée.

Par l'intermédiaire d'Environnement Industrie :

- Air Liquide,
- Airbus Helicopters,
- Allios,
- Altéo,
- Arcelormittal,
- Areva,
- Arkema,
- Asco Industrie,
- Bayer Polyols,
- Carrières Gontéro,
- Centrale de Provence E.On SNET,
- Chimiget,
- Chocolaterie de Provence,
- CEA Cadarache,
- DPF,
- EDF,
- EPC France,
- Esso Raffinage,
- R. Fillière,
- Eurenco,
- Évéré,
- Fibre Excellence,
- Firmenich,
- Franciaflex,
- Gazéchim,
- GCSPA,
- GDF,
- Géogaz,

- Géosel Manosque,
- Groupement inter hospitaliers Cannes/Grasse/Antibe/Fréjus,
- Haribo,
- Harsco Métaux Sud,
- Heineken,
- International Flavors and Fragrance,
- Kem One,
- La Mesta Chimie Fine,
- Lafarge Ciments,
- LBC Marseille,
- Lyondell Chimie,
- Naphtachimie,
- Nelle Cie des Détergents et du Savon de Marseille,
- Ortec Industrie,
- Panzani,
- Payan Bertrand,
- Petroineos,
- Phoenix Services,
- Pizzorno Env't,
- PMB Alcen,
- Primagaz Lavéra,
- Protec Métaux d'Arenc,
- René Laurent,
- Rousselot,
- RTDH,
- Saint Gobain Isover,
- Saint Louis Sucre,
- Sanofi Chimie,
- Sapa Profiles Puget 1,
- Cave Cécilia,
- Sémag,
- Sérarm,
- Seyfert Packaging,
- SMA Vautubière,
- SMED,
- Société des Eaux de Marseille,
- Solamat Merex,
- SPSE,
- ST Microelectronics,
- Stogaz,
- Sud Engrais Dist.,
- Total Raffinage,
- Tournaire,
- Valsud,
- Véolia.

COLLECTIVITÉS

- Conseil Régional PACA,
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône,
- Métropole Aix-Marseille Provence.

Ainsi que les communes de :

- Château-Arnoux-St-Auban,
- Fos-sur-Mer,
- Martigues,
- Rognac,
- Vitrolles.

REPRÉSENTATION SALARIALE

- Comité régional CGT PACA,
- Union Départementale Force Ouvrière,
- CFDT.

